



Communiqué de presse du 25 mai 2007

Le SNEMG demande aux Ministres de prendre en urgence les mesures pour la Médecine Générale à l'Université

Le SNEMG a demandé à rencontrer les ministres de l'Enseignement supérieur et de la Santé. Tous les généralistes enseignants, comme les internes et les étudiants en médecine, attendent la matérialisation du travail entrepris depuis des mois. Les mesures attendues sont d'autant plus urgentes qu'elles sont indispensables pour enrayer la catastrophe démographique prévisible due à l'absence de choix de la discipline par les étudiants.

En l'absence de toute visibilité sur le **financement de la formation** et de la **rémunération des enseignants cliniciens ambulatoires-maîtres de stage**, le stage d'externat en médecine générale dont tout le monde s'accorde à reconnaître la nécessité impérieuse, est toujours impossible à mettre en place.

En l'absence de mesure reprenant les préconisations du rapport remis au ministre de la santé le 22 mars, et de **programmation d'une remise à niveau de leur rémunération bloquée depuis 10 ans**, les enseignants cliniciens ambulatoires encadrant les internes de médecine générale lors de leur stage ambulatoire vont poursuivre un désengagement qui s'amplifie et dont les conséquences sont extrêmement graves .

Le décret concernant le statut transitoire des futurs titulaires universitaires et des chefs de clinique doit être publié en urgence, et les **membres de la commission nationale d'intégration désignés**. Cette urgence est absolue pour que puissent être nommés ensemble **de manière indissociable pour la rentrée**, les premiers titulaires et les premiers chefs de clinique en Médecine Générale.

Le nombre d'enseignants associés, qui assurent le fonctionnement des départements de médecine générale dans des conditions de sous-effectifs invraisemblables (120 pour toute la France), **doit être immédiatement augmenté de manière considérable** pour faire face à toutes les tâches universitaires qui concernent la moitié des internes en médecine de France.

Ce premier train de mesures ne peut pas attendre les élections législatives. Les engagements de Monsieur le Président de la République pour la Médecine Générale et sa filière universitaire doivent être mis en œuvre immédiatement.

Le 24/05/2007

Contact Presse

Vincent Renard Président du SNEMG / 06 25 80 33 29

Michèle LIEURADE / 06 26 98 29 16